

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

2 janvier 2021

Chers parents,

Cette année a été éprouvante pour toute la population de l'Ontario. Pourtant, malgré les très grands défis auxquels nous avons fait face, notre province – inspirée notamment par nos élèves, leurs parents et le personnel travaillant en éducation – s'est unie, et nous avons participé à l'effort collectif pour arrêter la propagation et sauver des vies.

Merci pour votre dévouement. Nous croyons fermement que les écoles sont essentielles au bien-être, à la santé mentale et au développement des enfants et qu'elles doivent donc être protégées à tout prix afin qu'elles puissent rester ouvertes et que l'enseignement en classe puisse s'y poursuivre en toute sécurité.

Protéger ce qui compte le plus

Face à l'augmentation du nombre de cas, le gouvernement a annoncé une fermeture à l'échelle de la province accompagnée de mesures temporaires de santé publique et de sécurité au travail afin de veiller à ce que nos écoles restent sécuritaires, d'arrêter la propagation de la transmission de la COVID-19 dans nos communautés et de sauver des vies.

Aujourd'hui, alors que les experts médicaux éminents ont clairement indiqué que les écoles ne sont pas une source dans la transmission communautaire croissante, nous pouvons participer à la solution pour sauver des vies de la COVID-19 – et nous en serons un élément important.

C'est pourquoi nous suivons les conseils du médecin hygiéniste en chef et prenons des mesures proactives et préventives pour protéger les écoles après le congé d'hiver.

Dans le cadre des nouvelles restrictions, les élèves des écoles élémentaires et secondaires de toute la province poursuivront leur apprentissage à distance pendant la première semaine de janvier, car chacun peut fournir sa part d'effort en restant chez soi afin d'enrayer la propagation de la COVID-19.

Nous sommes conscients de l'importance de l'apprentissage en personne, et c'est pourquoi au mois de janvier les élèves retourneront à l'école pour poursuivre leur apprentissage en présentiel :

- Les élèves des écoles élémentaires inscrits à l'apprentissage en personne retourneront à l'enseignement en personne le 11 janvier 2021.
- Les élèves des écoles secondaires inscrits à l'apprentissage en personne dont les écoles relèvent des bureaux de santé publique du Nord retourneront également à l'enseignement en personne le 11 janvier 2021.
- Les élèves du secondaire inscrits à l'apprentissage en personne dont les écoles relèvent des autres bureaux de santé publique retourneront à l'enseignement en personne le 25 janvier 2021.

.../p2

Les élèves des paliers élémentaire et secondaire qui sont actuellement inscrits à l'apprentissage à distance continueront l'enseignement à distance pendant le mois de janvier.

Soutenir un apprentissage en ligne de qualité

Notre gouvernement a fait tous les efforts possibles pour que les écoles soient prêtes à passer temporairement à l'enseignement à distance. Nous avons établi une norme minimale selon laquelle 75 % des 300 minutes d'enseignement quotidien des élèves de la 1^{re} à la 12^e année seront assurés au moyen d'un apprentissage en direct, de type « Zoom » (un apprentissage synchrone). Afin de veiller à la prestation d'une meilleure expérience d'apprentissage, chaque membre du personnel enseignant de notre province a suivi une formation obligatoire sur l'apprentissage à distance avant le début de l'année scolaire.

L'Ontario est la seule province ayant créé un système complet de gestion de l'apprentissage en ligne grâce auquel le personnel enseignant peut faire participer les élèves à l'apprentissage synchrone en direct, envoyer et recevoir des devoirs et engager des discussions dans un environnement sécurisé.

Par ailleurs, nous nous sommes préparés à cela en finançant l'achat de plus de 150 000 nouveaux dispositifs pour les élèves afin de favoriser leur apprentissage à distance et de plus de 8 000 dispositifs de connectivité destinés aux élèves qui ne peuvent pas accéder à l'Internet de chez eux.

Nous savons que les besoins particuliers de certains élèves exigent des soutiens que l'apprentissage à distance ne peut pas fournir. C'est pourquoi j'ai demandé aux conseils scolaires de fournir un apprentissage en personne pour ces cas exceptionnels, en veillant à ce que ces enfants bénéficient de soutiens cohérents et complets tout au long de cette période difficile. Nous nous engageons à veiller à leur sécurité et à leur réussite.

Aide financière aux parents

L'apprentissage à la maison entraîne des coûts supplémentaires pour de nombreuses familles, et durant cette pandémie, nous continuerons d'apporter un soutien aux familles. En fait, nous sommes en bonne voie pour fournir une aide financière directe d'environ 800 millions de dollars aux parents et tuteurs – comme il se doit. C'est précisément pourquoi nous avons lancé le Programme de soutien aux apprenants; notre objectif étant d'aider les familles en leur versant un paiement de 200 \$ par enfant jusqu'à l'âge de 12 ans ou de 250 \$ par enfant jusqu'à l'âge de 21 ans ayant des besoins particuliers. Si vous n'avez pas déjà présenté une demande de paiement ponctuel au titre de ce programme, vous pouvez le faire jusqu'à la date limite prolongée du 8 février 2021.

De plus, nous avons élargi ce programme de soutien pour y inclure les élèves du secondaire, conscients des coûts additionnels liés à la technologie et à l'Internet que les parents doivent engager pendant que leurs enfants restent plus longtemps à la maison. À compter du 11 janvier et jusqu'au 8 février 2021, les familles pourront faire une demande de paiement ponctuel si elles ont des enfants à l'école – à partir de 13 ans jusqu'à la 12^e année. Voici les paiements qui seront effectués au titre du programme élargi :

- 200 \$ par enfant jusqu'à la 12^e année, y compris les élèves du secondaire qui ont plus de 18 ans;
- 250 \$ par enfant ou jeune élève jusqu'à 21 ans ou moins ayant des besoins particuliers.

Améliorer la sécurité des services de garde d'enfants

Les services de garde d'enfants resteront ouverts pendant toute la durée des mesures de santé publique temporaires, et nous renforcerons les exigences de dépistage et les protocoles de sécurité rigoureux, déjà en vigueur, afin de veiller à ce que les services de garde demeurent des lieux sécuritaires pouvant accueillir vos enfants. Cela comprend les services de garde agréés offerts dans des centres de garde et en milieu familial, les programmes de jour prolongé et les programmes autorisés de loisirs et de développement des compétences.

En outre, pour répondre aux besoins des travailleurs de la santé et des services d'urgence de première ligne qui ont des enfants d'âge scolaire et qui pourraient nécessiter des soutiens pendant cette période, nous mettons en œuvre un programme ciblé de services de garde d'enfants d'urgence, sans frais pour les parents admissibles, du 4 au 8 janvier 2021.

Veiller à ce que les écoles soient sécuritaires tout au long de 2021

Je tiens à rassurer les parents que, selon les médecins éminents de la province, nos écoles sont sécuritaires, que huit écoles sur dix dans cette province n'ont aucun cas de COVID-19 et que, selon les rapports présentés par les conseils scolaires, 99,64 % des élèves n'ont signalé aucun cas de COVID-19. La réouverture dans notre province a été sécuritaire, car nous avons suivi un plan complet, en étant à l'avant-garde du pays, élaboré en partenariat avec des experts de la communauté médicale.

Notre force durant cette pandémie a été la résilience de nos élèves, le travail remarquable de notre personnel, la collaboration des parents et la détermination avec laquelle notre gouvernement a intensifié son intervention progressivement. Pour veiller à ce que nos écoles restent ouvertes en janvier 2021 et par la suite, nous poursuivrons et améliorerons les tests dans les écoles et allouons un nouveau financement important à la sécurité dans les écoles, notamment sur les plans de l'amélioration de la qualité de l'air, de la disponibilité additionnelle d'ÉPI, de la dotation en personnel et du nettoyage. Nous ferons tout ce qu'il faut pour veiller à ce que nos enfants puissent continuer à apprendre.

La pandémie a touché toute la province et a eu des répercussions à tous les niveaux. Lorsque je dis que la santé et la sécurité des enfants sont mes plus hautes priorités, j'inclus également leur santé mentale. Cette période a été particulièrement difficile et a engendré de l'anxiété, de l'angoisse et un sentiment d'isolement.

C'est pourquoi nous avons presque doublé cette année les investissements dans la santé mentale, qui atteignent des niveaux sans précédent dans l'histoire de la province, destinés aux élèves et à notre personnel afin qu'ils sachent que nous sommes là pour eux. Les services offerts dans ce domaine se poursuivront pendant que les élèves continuent leur apprentissage à la maison. Notre priorité pour l'instant reste la santé de votre enfant, et, à cet égard, nous tenons à vous informer que des soutiens élargis en matière de santé mentale sont mis à votre disposition.

Pour vous renseigner sur les ressources en matière de santé mentale, veuillez consulter <https://www.ontario.ca/fr/page/covid-19-soutien-aux-eleves-et-aux-parents#section-5>.

Gardons l'espoir

Je reste optimiste en pensant que 2021 sera une meilleure année avec l'arrivée du vaccin. Les élèves se tournent vers nous – parents, éducateurs, conseils scolaires et gouvernement – pour que nous leur redonnions confiance et que nous démontrions notre volonté collective de gagner la bataille contre cette menace mondiale invisible. Et je tiens à vous assurer que nous continuerons de travailler ensemble, avec persévérance, pour protéger votre enfant, son expérience d'apprentissage et sa sécurité. C'est ce qui importe le plus.

En nous montrant solidaires et en suivant les directives de santé publique, nous surmonterons cette période difficile avec espoir, unité et optimisme.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce